

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DPVI 199 Lancement du plan local de lutte contre les discriminations dans le 12^e arrondissement –
Communication sur la coordination du plan

Mme Claudine BOUYGUES, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013 par lequel M. le Maire de Paris propose le lancement du plan local de lutte contre les discriminations dans le 12^e arrondissement (12e) ;

Vu l'avis du conseil du 12^e arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Claudine BOUYGUES, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

M. le Maire de Paris autorise le lancement du plan local de lutte contre les discriminations dans le 12^e arrondissement.